

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

ANNONCES LÉGALES

HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

BOUCHES-DU-RHÔNE

Tél. 04 91 57 75 74

annonceslegales@lamarseillaise.fr

COMMUNE DE NOVES

ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DEREVISION ALLEE N°1 DU PLAN LOCAL D URBANISME (PLU)

**1- Objet, date et durée de l'enquête publique**  
Monsieur le Maire informe le public que, par arrêté municipal en date du 10 septembre 2026, l'enquête publique portant sur le projet de révision allégée n°1 du PLU a été prescrite.  
Cette enquête publique se déroulera du 13 octobre au 13 novembre 2026 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.  
Le projet de révision allégée n°1 du PLU a pour objet de tirer les conséquences du jugement du Tribunal Administratif de Marseille du 20 juin 2023, ayant annulé partiellement le PLU en tant qu'il avait classé en zone agricole et naturelle certaines parcelles situées route d'Eyragues, après la montée du Rougadou.

**2- Décision adoptée au terme de l'enquête publique et autorité compétente pour prendre la décision d'approbation**  
L'autorité compétente pour approuver la révision allégée n°1 du PLU à l'issue de l'enquête publique est le conseil municipal de Noves. Le projet pourra, le cas échéant, être modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, dans les conditions prévues par les dispositions applicables à la présente procédure, avant son approbation par le conseil municipal.

**3- Nom et qualités du commissaire enquêteur**  
Monsieur Claude PASCAL, ingénieur en chef hors classe en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Marseille pour conduire l'enquête publique.

**4- Lieu, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet et lieu où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée au commissaire enquêteur**  
Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique en Mairie et consigner éventuellement ses observations :  
- sur le registre d'enquête publique,  
- ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie de Noves, 2 place Jean Jaurès – 13550 NOVES,  
- ou les adresser par voie électronique au commissaire enquêteur, à l'adresse [urbanisme@noves.fr](mailto:urbanisme@noves.fr)  
Un poste informatique est mis à disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture (8h30-12h30 et 13h30-16h30), sur lequel le public pourra consulter le dossier d'enquête publique.  
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Noves.  
Le dossier d'enquête publique ainsi que les observations et propositions du public reçues par voie électronique et régulièrement mises en ligne seront consultables sur le site internet de la commune : <https://www.noves.fr> (Mairie – Cadre de vie – Urbanisme). Les observations et propositions transmises par voie postale seront consultables au siège de l'enquête, dans les conditions prévues par la réglementation.

**5- Lieu, jours et heures où le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations**  
Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra le public en Mairie :  
-mardi 13 octobre 2026 de 9 heures à 12 heures ;  
- jeudi 22 octobre 2026 de 14 heures à 17 heures ;  
- mercredi 28 octobre 2026 de 14 heures à 17 heures ;  
- mardi 3 novembre 2026 de 9 heures à 12 heures ;  
- vendredi 13 novembre 2026 de 14 heures à 17 heures.

**6- Durée et lieu où, à l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur**  
La commune de Noves, en sa qualité d'autorité compétente pour organiser l'enquête, adressera dès leur réception une copie du rapport et des conclusions motivées à la Préfecture des Bouches-du-Rhône afin qu'ils y soient tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie de Noves et publiés sur le site internet de la commune : <https://www.noves.fr>.

**7 - Informations environnementales et lieux où ces documents peuvent être consultés**  
L'évaluation environnementale est consultable dans le rapport de présentation du projet de révision allégée n°1 du PLU et a été soumise pour avis à la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe). L'avis de la MRAe et les réponses apportées par la commune de Noves sont consultables dans le dossier d'enquête publique.

**8- Identité des personnes responsables auprès desquelles des informations peuvent être demandées**  
Le maître d'ouvrage de la révision allégée n°1 du PLU est la Commune de Noves, dont le siège administratif est situé 2 place Jean Jaurès – 13550 NOVES. Des informations peuvent être demandées auprès du service urbanisme au 04.90.24.43.06 ou à l'adresse [urbanisme@noves.fr](mailto:urbanisme@noves.fr)

**9- Adresse du site internet sur lequel des informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées**  
Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet de la commune de Noves : <https://www.noves.fr>

202615831

Vie des sociétés

FIN DE LOCATION GERANCE DE TAXI

Suite à la location gérance d'une licence de **Taxi N° 545** sur la commune de Marseille consentie en date du16/09/2025, entre Monsieur Stéphane, Yves JOVER demeurant au 1153 avenue de Provence, Quartier les Barnouins – 13170 LESPENNES MIRABEAU, et a société dénommée « TAXI NTD», Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 500 euros, le siège social est Quartier les Pins, Bâtiment le Thym 42 – 13127 VITROLLES, immatriculée au RCS de Salon de Provence sous le numéro 892 217 720, représentée par Monsieur Aïmen MAALAOUL a pris fin d'un commun accord, le 30/09/2026 selon les termes de l'article 95-935 avec une fin d'activité constatée par l'administration municipale à la date du déséqupement du véhicule taxi par un installateur agréé en date du 30/09/2026.

202615863

LOCATION GERANCE DE TAXI

Par acte SSP en date du 22/09/2026 il a été établi un contrat de location gérance entre Monsieur Patrick, Michel, André BRUNEL, demeurant : 14 rue Jean François La Pérouse – 13700 MARGNANE titulaire de l'Autorisation de **Taxi N°13** sur l'aéroport de Marseille-Provence et, la Société dénommée « TAXI PANDOLFI » Société par actions simplifiée à associé unique, Au capital de 500 euros, Dont le siège social est 10 rue du Stade – 13700 MARGNANE, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aix en Provence sous le N°838 923 514, Représentée par Monsieur Cyril PANDOLFI portant sur une autorisation de stationnement **N°13** à compter de la date de la signature dudit contrat par la Direction du Contrôle des Voitures Publiques, renouvelable par tacite reconduction d'année en année dans un délai maximal de cinq ans.

202615862

LOCATION GERANCE DE TAXI

Par acte SSP en date du 21/09/2026 il a été établi un contrat de location gérance entre Madame Sandrine CHENG, demeurant : 6 avenue Jean Jaurès – 13700 MARGNANE, titulaire de l'Autorisation de **Taxi N°644** sur la commune de Marseille et, la société dénommée « TAXI CONVENTIONNE MAELYS » Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, Siège social : 7 rue André Audoli - 13010 MARSEILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le N°910 889 211 représentée par Madame Naoual YASSIN, portant sur une autorisation de stationnement **N°644** à compter de la date de la signature dudit contrat par la Direction du Contrôle des Voitures Publiques, renouvelable par tacite reconduction d'année en année dans un délai maximal de cinq ans.

202615866

LOCATION GERANCE DE TAXI

Par acte SSP en date du 22/09/2026 il a été établi un contrat de location gérance entre Monsieur Stéphane, Yves JOVER, demeurant : 1153 avenue de Provence, Quartier les Barnouins – 13170 LES PENNES MIRABEAU titulaire de l'Autorisation de **Taxi N°545** sur la commune de Marseille et Monsieur Stéphane, Yves JOVER, demeurant : 1153 avenue de Provence, Quartier les Barnouins – 13170 LES PENNES MIRABEAU portant sur une autorisation de stationnement **N° 545** à compter de la date de la signature dudit contrat par la Direction du Contrôle des Voitures Publiques, renouvelable par tacite reconduction d'année en année dans un délai maximal de cinq ans.

202615864

FAMILLE & PROVENCE

Le Décision B1 - rue du Mahatma Gandhi - CS 60400

13097 Aix-en-Provence cedex 02

Tél : 04 42 91 20 90 - Fax : 04 42 91 20 20

R.C Aix 58 B 71 - Sires 782 678 882 00021 APE 6820A

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUIN 2026**  
Le Conseil d'Administration a pris acte de l'arrivée à échéance du mandat de Grégoire CHARPENTIER en qualité de Directeur Général à compter du 12 juin 2026.  
Le Conseil d'Administration a constaté la prise de fonctions de Christophe DUCOULOMBIER en qualité de Directeur Général, en remplacement de Grégoire CHARPENTIER, pour une durée de cinq années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.  
Pour Avis  
Le Président du Conseil d'Administration

202615875

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

**IMER CONSULT, SARL au capital de 1000 €**  
**Siège social : 330 Chemin de Valsère 13510 EGUILLES**  
**RCS 501289243 R.C.S Aix-en-Provence**

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire en date du 12/06/2026, l'associé unique a décidé à compter de ce jour de transférer le siège social au 50 chemin des Grappons, 13510 EGUILLES.

202615876

Une **plateforme** digitale pour gérer en autonomie sur 5 départements

13 | 83 | 84 | 30 | 34

**La Marseillaise**

[annonces-legales.lamarseillaise.fr](https://annonces-legales.lamarseillaise.fr)

Un **service client** à l'écoute et disponible

04 91 57 75 74

[annonceslegales@lamarseillaise.fr](mailto:annonceslegales@lamarseillaise.fr)